

À la une

Proposition de loi intégrale : « l'objectif est que chaque victime puisse obtenir justice »

entretien avec Christopher WEISSBERG

Le président de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi sur les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux enfants revient sur les ambitions et les principales dispositions du texte, ainsi que sur les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

© Maxime Lefort_AdobeStock



Actualité

L'expertise, premier critère de choix d'un avocat par les particuliers

focus

Doctrine

Résistants ou complices ? Le rôle paradoxal des avocats de la défense

étude par Julien LARRÈGUE

Jurisprudence

Terme extinctif du cautionnement ou de l'obligation ?

note par Marc MIGNOT
sous Cass. com., 8 juill. 2026

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Alain SAURET

Membre du conseil scientifique de FIDERE Avocats

• Alexis BUGADA

Professeur à l'université d'Aix-Marseille

• Geoffroy DE RAINCOURT

Avocat au barreau de Paris, associé gérant, FIDERE Avocats

• Jessica ATTALI-COLAS

Maître de conférences à l'université Jean Moulin (Lyon 3)

AVEC LA PARTICIPATION DE

Clément ACAR, Olivier ANFRAY, Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX, Xavier AUMERAN, Frédérique CHOPIN, Marina DOITHIER, Ben Mohamed HAMADA, Benjamin IVANIER, Pierre LE COHU, Claire MORIN, Antoine PHILIPPON, Léopoldine ROCHE, Sophie SERENO et Christine SIHARATH





FORMATION

L'avocat et la preuve pénale

Questions de stratégie, de procédure et d'argumentation

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026 / 9H-17H

InterContinental Marseille - Hôtel Dieu



INTERVENANTS

- **Philippe Voulard**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale
- **Pierre de Combles de Nayves**, avocat au barreau de Paris
- **Céline Lasek**, avocate au barreau de Paris
- **Pascal Gand**, magistrat, vice-président au tribunal judiciaire de Marseille
- **Laure Heinich**, avocate au barreau de Paris
- **Katia Gabriel**, avocate au barreau de la Drôme



PUBLICS CONCERNÉS

Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Identifier les règles applicables à la preuve pénale
- Mobiliser les moyens de preuve en enquête, devant le juge d'instruction puis à l'audience
- Argumenter efficacement sur la preuve à l'audience pénale



VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.

PROGRAMME

8H45 Accueil des participants

9H00 Début de la formation

Connaître le droit de la preuve

- La présomption d'innocence et les présomptions de culpabilité
- Les preuves licites et illicites, le faisceau d'indices
- Les enquêtes internes et les expertises judiciaires et privées

Pierre de Combles de Nayves, avocat au barreau de Paris

Pratiquer les procédures d'administration de la preuve

- En enquête et devant le juge d'instruction
- Les demandes d'actes et d'expertises
- À l'audience

Céline Lasek, avocate au barreau de Paris

Discuter les preuves à l'audience

- Produire les scellés et visionner les vidéos
- Auditionner les témoins et les experts
- Conclusions et motivation du jugement

Pascal Gand, magistrat, vice-président au tribunal judiciaire de Marseille

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

La preuve des infractions sexuelles au-delà du « parole contre parole »

- Les preuves matérielles, les confrontations et les demandes de reconstitution
- Le contexte et les personnalités
- La jurisprudence et les pratiques judiciaires

Laure Heinich, avocate au barreau de Paris

L'IA et les nouvelles technologies de preuve Stylométrie, reconnaissance faciale...

Katia Gabriel, avocate au barreau de la Drôme

Questions de la salle

17H00 Café de fin de formation



Programme et inscription :

<https://lEXT.so/42iWzX>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : le vendredi 9 octobre à 12H

Tarif : 450 € HT (540 € TTC)

Tarif Jeunes professionnels -15% sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 382,5€ HT (459€ TTC)

Relation clients :

relationclients@lEXTenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense

92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuilleteable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuilleteable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement,
sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins
d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite conformément
à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

GPL494p8 ■ L'expertise, premier critère de choix d'un avocat par
les particuliers 3

GPL494q8 ■ À Nantes, avocats et entreprises lancent une chambre
d'arbitrage 5

GPL494s7 ■ Proposition de loi intégrale : « l'objectif est que chaque
victime puisse obtenir justice »
entretien avec Christopher WEISSBERG 6

Technique

GPL494r2 ■ Un avocat peut-il partir en vacances ?
par Benjamin PITCHO 9

Doctrine

GPL494j4 ■ Résistants ou complices ? Le rôle paradoxal des avocats
de la défense
étude par Julien LARRÈGUE 11

Jurisprudence

GPL494m6 ■ Dissipation des incertitudes entourant les dispositions
de la loi du 6 novembre 2025 modifiant la définition pénale
du viol et des agressions sexuelles
note par Carole HARDOUIN-LE GOFF sous Cass. crim., 1^{er} juill. 2026 15

GPL494b2 ■ Terme extinctif du cautionnement ou de l'obligation ?
note par Marc MIGNOT sous Cass. com., 8 juill. 2026 19

GPL494k3 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 22

GPL493y0 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 25

GPL494i9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne
des droits de l'Homme
par Catherine BERLAUD 28

GPL494d8 ■ Chronique de jurisprudence de droit du surendettement
par Eva MOUJAL-BASSILANA en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL494d8>



Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE 29

Sous la responsabilité scientifique de
Alain SAURET, Alexis BUGADA, Geoffroy DE RAINCOURT et Jessica ATTALI-COLAS